commune de Charron

Arrêté N°88 - 2022

Le Maire de CHARRON

Vu le code de la route et notamment ses articles R 411-25 (signalisation) et 411 – 8 (pouvoirs des Préfets, des Présidents de Conseils généraux et des Maires),

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 8ème partie signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel en date du 6 novembre 1992,

Vu la déclaration d'intention de commencement des travaux déposée le 31 août 2022 par l'entreprise SOGETREL DFS sise 14 rue Pierre Gauthier à EYSINES (33320) pour réaliser **les travaux d'une pose de conduites sous trottoir dans le lotissement Le Clos des Hautes Groies (voie à sens unique) à** CHARRON (17230).

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules Rue Paul Bourgeon afin de réaliser les travaux cités ci-dessus.

A R R E T E

Article 1er : L'autorisation est donnée à l'entreprise SOGETREL DFS Eysines de réaliser les travaux décrits ci-dessus Le, **du lundi 19 septembre 2022 au lundi 03 novembre 2022 inclus.**

Article 2 : Le stationnement des véhicules sera interdit dans l'emprise du chantier.

Article 3 : La vitesse sera limitée à 30 km/h

Article 4 : Pour permettre la réalisation des travaux en toute sécurité, la chaussée sera rétrécie **sans porter atteinte à la circulation des véhicules.**

.

Article 5 : Le rétrécissement sera signalé par un panneau A3b – A3 a.

Article 6 : La remise en état de la chaussée et du trottoir est impérative.

Article 7 : L'entreprise SOGETREL DFS assurera elle-même la signalisation réglementaire du chantier et sa maintenance de jour comme de nuit, ainsi que la pose des panneaux indiquant la nature des travaux, le nom de l'établissement et son siège social.

Article 8:

- La Directrice Générale Des Services,
- L'entreprise SOGETREL DFS,
- La Gendarmerie Nationale,

sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Ampliation sera adressée à l'entreprise SOGETREL DFS, ainsi qu'à la gendarmerie.

Fait à CHARRON, le 02 septembre 2022
Pour Le Maire
L'adjoint délégué

MAIRIE DE CHARRON R.F. 17230 (Charente-Mtme)

ANNEREAU Michel